

Union des professeurs de physique et de chimie

Éditorial

par **Jean-Charles JACQUEMIN**
Président de l'UdPPC

En ce début d'année 2008, permettez-moi de vous présenter les vœux du Bureau national de l'Union des professeurs de physique et de chimie.

2008, une année de réformes ?

Nous attendons, entre autre, les annonces ministérielles concernant :

- ◆ l'application de la révision générale des politiques publiques, même si le ministre Xavier DARCOS en relativise la portée dans sa conférence de presse de décembre 2007 ;
- ◆ les résultats des travaux de la commission sur le métier d'enseignant (commission Pochard) ;
- ◆ les décisions définitives sur la voie professionnelle et la volonté affichée de faire passer le bac pro en trois ans, ce qui suscite une réprobation quasi générale et la nôtre en particulier, décisions qui semblent conditionner l'avenir, voire l'existence même de la voie technologique ;
- ◆ les conséquences du rapport des inspections générales sur la série scientifique, rapport qui propose aussi de très larges changements en classe de seconde.

L'année qui s'ouvre sera donc riche en événements concernant l'éducation nationale et l'enseignement des sciences.

Quelles sont les positions de l'association concernant la formation des futurs citoyens et des scientifiques de demain ?

Vous trouverez dans la partie de ce bulletin de janvier 2008 consacrée à la vie de l'association les textes des discours prononcés, par Monsieur le Doyen de l'Inspection générale et moi-même, lors du congrès *PariS de ScienceS* que nous avons tenu en octobre dernier. Je me contente de reprendre ici quatre points fondamentaux qui sous-tendent nos

propositions et qui guident nos réactions.

Nous sommes convaincus que les voies de réussite sont diverses et que la réalisation du projet ambitieux de faire que la moitié d'une classe d'âge soit diplômée de l'enseignement supérieur au niveau licence ne passera pas par une voie unique !

Nous restons absolument attachés à la pratique expérimentale des élèves, pratique qui demande des laboratoires et des personnes pour s'en occuper, techniciens et agents techniques de laboratoire, professeurs chargés du laboratoire.

Nous espérons qu'une réforme du brevet des collèges introduira une épreuve de sciences qui pourrait être une évaluation des capacités expérimentales, justifiant ainsi une amélioration des conditions d'enseignement des sciences à ce niveau d'enseignement.

Nous affirmons toujours que la série S est trop générale et pas assez scientifique ; les évolutions passées ont conduit à une diminution, au moins relative, des horaires de sciences ; le temps donné aux élèves pour les mathématiques est trop réduit. Nous continuerons à demander un maintien de l'horaire pour les élèves en terminale S, avec un rééquilibrage au profit des matières scientifiques, notamment des mathématiques, sans accroissement des programmes.

Quelles sont les attentes des collègues vis-à-vis de l'association ?

Pour terminer, je laisse la parole aux jeunes collègues qui ont participé à la rencontre avec le bureau national organisée lors de *PariS de ScienceS* et dont le compte-rendu figure dans ce numéro.

Invités à se prononcer sur l'existence du *Bup* imprimé, ils sont unanimes : le recevoir incite à le consulter. La possibilité d'avoir des *Bup* différents, pour le collège, pour le lycée, pour les prépas par exemple est rejetée : « en collège, vous n'allez pas nous priver de physique et de chimie ! ».

À la question « l'UdPPC pour quoi faire ? » les collègues présents répondent entre autre que *leur* association doit :

- ◆ être un lien pour des échanges locaux ;
- ◆ défendre la discipline ;
- ◆ fournir des bases de données, par exemple sur les nouveaux programmes de collège ;
- ◆ être un réseau d'échanges, par exemple sur la recherche pédagogique ou sur les petites filières – maquettiste, relieur d'art... – où les collègues peuvent être amenés à enseigner.

À nous tous de répondre à ces attentes, ce bulletin y prend totalement sa part comme les 899 numéros qui l'ont précédé.